



Etude de Préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo
Appel d'Offre: GP600656

Appel d'Offre: GP600656



Sommaire

- I. Introduction de Fiche Projet (FP)
- II. Informations Générales

I. Introduction de la Fiche Projet

Objectif de la Fiche Projet

- ▶ Dans le cadre de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, cette Fiche Projet (FP) se présente comme le document que tout Porteur de Projet (PP) - désireux de demander un financement auprès du Fonds Bleu - se doit de remplir.
- ▶ Le Consortium EY - Inn pact évaluera la maturité de chaque projet par le biais de l'examen de la présente fiche (c.-à-d. la FP). Ainsi, l'exhaustivité et la clarté de la Fiche Projet sont essentielles à la bonne analyse du Consortium EY - Inn pact.
- ▶ Cette FP vise à collecter les principales informations relatives au projet qui permettront au Consortium EY - Inn pact de structurer et de promouvoir un pipeline de projets qui sous-tendra le futur Fonds Bleu.

II. Informations Générales

Identification du projet (1/2)

Identification du projet	
Nom du projet	Nom du projet: Concevoir et réaliser des projets pilote de lutte contre les Plantes Aquatiques Envahissantes et en faire la promotion Portée géographique du projet: ☐ National ☒ Multi Pays Dans le cas d'un projet multi-pays, indiquer le nom des pays participant au projet: République de l'Angola, République du Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, République Gabonaise
Typologie de projet	☒ Adaptation ☐ Atténuation ☐ Compensation Carbone
Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (1/2)	Parmi les 24 programmes de l'économie bleue, sélectionnés par les Ministres de l'environnement de la CCBC dans quel programme s'inscrit votre projet? ☐ 1) Programme de développement de l'économie du transport durable sur le Bassin du Congo ☐ 2) Programme de développement de l'économie du système de suivi hydrométrique et météorologique ☐ 3) Programme de développement de l'économie de la pêche et l'aquaculture durables ☒ 4) Programme de l'économie de la pollution des plantes flottantes envahissantes ☐ 5) Programme de l'économie de l'hydroélectricité ☐ 6) Programme de l'économie de développement des systèmes d'irrigation et de drainage ☐ 7) Programme de développement de l'économie de l'eau et de l'assainissement ☐ 8) Programme de développement de l'économie des systèmes de gestion et de traitement des déchets solides déversés dans les cours d'eaux et les océans ☐ 9) Programme de développement de l'économie de traitement des eaux usées ☐ 10) Programme de développement de l'économie de l'approvisionnement en eau potable ☐ 11) Programme de l'économie de paiement pour services environnementaux (PSE) basés sur la gestion durable des eaux

II. Informations Générales

Identification du projet (2/2)

Identification du projet	
Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (2/2)	☐ 12) Programme de lutte contre les érosions ☐ 13) Programme de développement de l'économie des mangroves ☐ 14) Programme de développement de l'écotourisme et loisirs dans les zones humides, fluviales, côtières et maritimes ☐ 15) Programme de développement des mécanismes de veille sanitaire, phytosanitaire et environnementale ☐ 16) Programme d'appui à la surveillance épidémiologique ☐ 17) Programme de développement de l'économie des savoir-faire traditionnels aquatiques ☐ 18) Programme de développement des compétences recherche scientifiques et innovations technologique ☐ 19) Programme de développement de la diplomatie de l'économie bleue ☐ 20) Programme de développement de l'économie côtière et des écosystèmes insulaires dans le bassin du Congo ☐ 21) Programme d'appui à la société civile et aux populations vulnérables (femme, jeunes, autochtones) ☐ 22) Programme transversal de communications sensibilisation, information, éducation et Marketing ☐ 23) Protection des populations des régions côtières aux évènements extrêmes liés à l'eau ☐ 24) Gestion durable des ressources hydrauliques
Localisation du projet	Certaines zones ponctuelles (encore à définir) affectées par les Plante Aquatiques Envahissantes (PAE) dans le bassin, pour les projets pilotes, et l'ensemble du bassin pour la promotion
Durée du projet	Date de début du projet: 2020 Date de fin du projet: 2025 Si le projet est subdivisé en plusieurs phases, prière de fournir pour chacune d'elles les dates de début et de fin:



II. Informations Générales

Identification du porteur de projet

Porteur de projet		
Nom et nature du porteur de projet (Entité Juridique)	1) Entité(s) légale(s) portant le projet? Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) 2) Dans l'hypothèse d'un projet multi-pays, quels sont les entités légales impliquées? Ministère en charge de la Pêche et de l'Environnement des pays suivants ; République de l'Angola, République du Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, République Gabonaise Quelle(s) est(sont) la nature du(des) porteur(s) de projet? ☒ Public ☐ Privé ☐ ONG	
Point de contact du projet	Nom (Mr/Ms) : Mme ENAW née EFUNDEM AGBOR Prénom : Judith Responsabilité : Secrétaire Général	E-mail : cicos_inst@yahoo.fr Mobile : 00243 125 10 35 65
Partenaire 1 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :	Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :
Partenaire 2 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :	Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :
Partenaire 3 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :	Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :

II. Informations Générales

Contenu du projet (1/3)

Contenu du projet

A) Description du projet ?

En quoi consiste le projet proposé ? Le Porteur de Projet doit fournir une description claire et précise du projet (900 caractères – avec espace – maximum).

L'État des lieux du bassin du fleuve Congo réalisé en 2016 a mis en évidence le problème des Plantes Aquatiques Envahissantes (PAE) qui constituent localement des nuisances sérieuses pour l'environnement (impact très négatif sur la qualité des eaux et la biodiversité) et pour les activités économiques (pêche, navigation, expansion de maladies hydriques telles que malaria, bilharziose).

La CICOS ne va pas se substituer aux États dans la lutte contre ce fléau, mais elle peut à son niveau soutenir la réalisation de projets pilotes de lutte contre les PAE et s'assurer la promotion dans le bassin pour les techniques et les approches qui ont eu de bons résultats. Dans ce sens, la CICOS joue son rôle de coordination et de promotion des approches favorables à l'échelle du bassin, ainsi que le renforcement des échanges entre les États membres sur cette thématique particulière.

La travail consiste, sur la base des connaissances et des expériences d'autres pays dans la monde, à identifier et formuler quelques projets pilotes de lutte contre les PAE, à appuyer leur réalisation, et ensuite à assurer auprès de ses États membres la promotion des techniques et approches qui se seront avérées efficaces. Les méthodes de lutte peuvent viser soit l'éradication ou le contrôle pur et simple des PAE, soit leur valorisation économique comme moyen indirect de lutte contre l'invasion.

B) Enjeux du projet ?

En quoi le projet servira-t-il à l'un ou plusieurs des quatre enjeux du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (900 caractères – avec espace – maximum).:

- Enjeux 1 : Développer une activité économique durable supportant la transition économique du Bassin du Congo
- Enjeux 2 : Contribuer à la mise en œuvre des engagements du Bassin du Congo dans le cadre de l'Accord de Paris (Mise en œuvre des CDN)
- Enjeux 3 : Structurer la transition climatique du Bassin du Congo autour des 24 programmes sectoriels
- Enjeux 4 : Contribuer à l'intégration de la sous-région

La plupart d'activités socio-économiques dans le bassin sont étroitement dépendantes des ressources en eau. La préservation de ces ressources représente donc un enjeu socio-économique très important. Cela explique non seulement les enjeux de protection des ressources aquatiques par la lutte contre les Plantes Aquatiques Envahissantes; mais aussi, la protection de la santé publique contre les maladies liées à l'eau. car si l'eau dans le bassin du Congo est un facteur potentiel énorme de développement économique et de bien-être, elle est aussi une cause de risques et de menaces pour la santé publique : maladies hydriques (bilharziose, paludisme, etc.).

II. Informations Générales

Contenu du projet (2/3)

C) Objectifs du projet?

Quels sont les objectifs stratégiques du projet?

Quels sont les objectifs opérationnels du projet?

- Merci de bien vouloir déterminer d'un point de vue qualitatif et quantitatif, les objectifs attendus

(900 caractères – avec espace – maximum).

Les objectifs stratégiques du projet : (1) Contribuer à l'amélioration de la gestion intégrée et de l'utilisation durable des ressources en eau du bassin Congo et à la réduction de la pauvreté.

Objectifs opérationnels :

- Identifier les voies d'introduction et d'expansion des Plantes Aquatiques Envahissantes dans les cours d'eau ;
- Développer les techniques et approches de lutte contre les PAE ;
- Exécuter les projets pilotes de lutte contre les PAE ;
- Réduire l'expansion des Plantes Aquatiques Envahissantes sur les plans d'eau ;
- Augmenter la biodiversité aquatique sur les sites assainis ;
- Réduire la pollution des voies d'eau ;
- Renforcer les capacités des Institutions Nationales pour la lutte contre les PAE.

D) Populations cibles du projet

Quels sont les bénéficiaires directs (indiquer quelles typologies de population) et quantifier le nombre concerné ?

Quels sont les bénéficiaires indirects (indiquer quelles typologies de population) et quantifier le nombre concerné (populations qui vont bénéficier du service ou de la valeur ajoutée générée par les bénéficiaires directs)?

(900 caractères – avec espace – maximum).

1. Les bénéficiaires directs du projet : (1) les collectivités locales, (2) les communes, (3) les usagers de la voie d'eau et (4) les populations riveraines des zones affectées, (5) les pêcheurs, (6) les navigateurs, (7) les armateurs.

2. Les bénéficiaires indirectes : (1) les Universités et Instituts de recherche (2) les Ministères en charge de l'eau, de l'Environnement, de la Pêche, du Transport (3) les Opérateurs économiques.

II. Informations Générales

Contenu du projet (3/3)

E) Impacts du projet?

Quels sont les impacts attendus (quantitatifs et qualitatifs) du projet sur les principaux objectifs de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo?

1) Impacts généraux

- Impact sur la CDN
- Impact sur les ODD
- Impact sur l'intégration de la sous-région

2) Impacts spécifiques

- Impact Environnemental notamment en matière d'Adaptation
- Impact social (inclusion, genre, renforcement de capacités...)
- Impact économique (emploi, croissance, leadership industriel africain...) et cohérence avec les stratégies macro-micro économiques nationale

(1700 caractères – avec espace – maximum).

Impact généraux : La mise en œuvre de ce projet contribuera à la de préservation de la qualité de l'eau du bassin, la préservation des habitats ou biodiversité aquatique(exemple : ressources halieutiques) Ces efforts contribueront à la réalisation de l'Objectif de Développement Durable (ODD) n° 14 sur la vie aquatique. Il contribuera également à la réduction des conflits liés à l'eau et la stabilité de la sous-région.

Impacts spécifiques :

Impacts environnemental : : La lutte contre les Plantes Aquatiques Envahissantes permettra de réduire la pollution des voies d'eaux avec pour corolaire l'amélioration et la préservation de la qualité de l'eau, de l'écosystème aquatique et par conséquent de l'environnement.

Impacts social : les populations riveraines des voies d'eau en générales et les femmes en particuliers verront leurs conditions de vie améliorer par la diminution ou la réduction des maladies liées à l'eau dans les ménages, l'amélioration de l'accès à l'eau surtout pour les populations minoritaires et vulnérables et la réduction des conflits sociaux entre les acteurs qui partagent les ressources communes.

Impact économique : La valorisation économique des PAE peut faire de ces dernières une ressource que l'on souhaite « cultiver » pour assurer la durabilité de l'activité économique. En plus, l'utilisation de certaines PAE dans les aménagements paysagers ou les activités agricoles est la source d'emplois pour leur production, leur commercialisation et leur mise en œuvre. Par ailleurs, la réduction des PAE pourrait augmenter la quantité et la qualité des ressources halieutiques dans les cours d'eau du bassin du Congo et par conséquent l'augmentation du rendement. Il est reconnu que les PAE peuvent former, dans les rivières navigables, un obstacle permanent ou temporaire, qui s'oppose à la navigation et augmente systématiquement les frais relatifs à l'entretien de la voie navigable. Cela entraîne la réduction voire même l'interruption du trafic avec plusieurs corollaires et notamment sur le plan économique (augmentation des coûts de transports et des prix de marchandises). La réalisation de ce projet contribuera ainsi la réduction de ce fléau et la facilitation du transport fluvial dans le bassin .

III. Analyse du projet

Aspect Economique

Aspect économique		
Budget du projet	1.600 000 (USD)	
Génération de revenus	Est-ce que le projet génère du revenus? ☐ Oui* ☒ Non	
Estimation des revenus	Sur combien d'années, avez-vous estimé les revenus? : Total des revenus sur cette période: _____ (en USD)	
Estimation des coûts fixes (achat de matériel, location, les salaires etc.)	Coût Fixe (en USD)	Achat de matériel : Location du terrain Salaires : Honoraires de conseillers (avocat, expert comptable...) : Coûts d'amortissements : Autres:
	Coût Variable (en USD)	Achat de matières premières : Taxe: Gaz, Essence, Eau : Autres :

* Prière de fournir l'ensemble des justificatifs (business plan, prévisions, flux de trésorerie, etc.)

III. Analyse du projet

Aspect Juridique

Aspect juridique		
Porteur de projet	Conformité légale, fiscale et administrative du porteur de projet	Est-ce que le porteur de projet est conforme avec les aspects légaux, fiscaux et administratives? ☒ Oui* ☐ Non
	Contrats clients	Est-ce que le porteur de projet possède des contrats commerciaux liés à son projet? ☐ Oui* ☐ Non Pour quel montant en USD?
Projet	Autorisations et permis	Est-ce que le projet possède l'ensemble des autorisations et des permis (constructions, inscription auprès du greffe etc....) afin de commencer le projet? ☐ Oui* ☐ Non
	Autorisations environnementales	Est-ce que le projet possède les autorisations/certifications environnementales ☐ Oui* ☐ Non

* Prière de fournir l'ensemble des justificatifs

III. Analyse du projet

Aspect Opérationnel

Aspect opérationnel			
Plan d'actions	Capacité Techniques pour exécuter le projet : Est-ce qu'un organigramme détaillé a été établi avec les CVs appropriés ?		
	☒ Oui* ☐ Non		
	Est-ce que les études techniques préalables de faisabilité on été réalisées?		
	☐ Oui* ☒ Non		
Maturité de la chaine de valeur	Est-ce qu'un planning d'exécution a été bien défini?		
	☐ Oui* ☐ Non		
	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire l'impact sociétal et environnemental du projet?		
	☐ Oui* ☐ Non		
	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire sa chaine logistique?	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire sa chaine de production?	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire son service client?
	☐ Oui* ☐ Non	☐ Oui* ☐ Non	☐ Oui* ☐ Non

* Prière de fournir l'ensemble des justificatifs



III. Analyse du projet

Financement du projet

Financement du projet		
Total investissement	En USD:	
Modèle de financement	Quel est le montant apporté par le porteur de projet? _____ (USD)	
	Quelle est la source de l'apport personnel? (Plusieurs choix possible)	
	☐ Fonds propres	☐ Dette
		☒ Subvention
	Montant:	Montant:
		Montant:
Mode d'intervention espérée du Fonds Bleu (besoin pour fiabiliser la faisabilité du projet)	Quel est le mode d'intervention que le porteur de projet espère du Fonds Bleu? (Plusieurs choix possible)	
	<u>Fonds propres</u>	<u>Dette</u>
	☐ Prise de participation de l'entité du porteur de projet	☐ Avances remboursables
	☐ Prise de participation au niveau des projets	☐ Prêt
		☒ Subvention
		☐ Garantie d'emprunt

III. Analyse du projet

Analyse des risques

Risque du projet Prière de décrire les risques des projets sur les aspects suivants		
Risques endogènes	Risque opérationnel	Pour que la mise en œuvre du Projet réussisse, il est crucial de développer et de maintenir un bon niveau d'appropriation par les parties prenantes; cela concerne non seulement les Agences et Institutions Gouvernementales participantes, mais également les ONG, les organisations communautaires, le secteur privé ainsi que les communautés elles-mêmes.
	Risque économique	
	Risque juridique	
	Risque financier	En raison de la crise financière mondiale actuelle, les Gouvernements ainsi que les Institutions et Organisations nationales et régionales pourraient ne pas être en mesure d'allouer des ressources humaines et financières suffisantes à la mise en œuvre du Projet.
Risques exogènes	Risque politique	Les Gouvernements des Etats membres peuvent ne pas accorder suffisamment d'importance à la participation des acteurs Etatiques à ce Projet.
	Risque naturel (incendie, inondation, glissement de terrain, érosion)	Les considérations environnementales peuvent ne pas être intégrées de manière adéquate dans le projet telle qu'envisagée, afin d'assurer la cohérence avec une vision globale du bassin du Congo
	Autres	L'insécurité et les entraves à la libre circulation des personnes et des biens dans la zone du Projet

IV. Synthèse

Synthèse des informations du projet	
Nom du projet	Concevoir et réaliser des projets pilote de lutte contre les Plantes Aquatiques Envahissantes et en faire la promotion
Périmètre géographique du projet	Les pays membres de la CICOS : Angola, République de l'Angola, République du Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, République Gabonaise
Nom et nature du porteur de projet	Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) Organisme intergouvernemental et Institution sous-régionale
N° du programme sectoriel (1 à 24)	N° 4
Composantes du projet	1. Etat des lieux et diagnostic des Plantes Aquatiques Envahissantes (PAE) dans le bassin du Congo 2. Renforcement des capacités des Institutions Nationales dans la lutte contre les PAE 3. Identification et mise en œuvre des projets pilotes de lutte contre les PAE dans les Etats membres de la CICOS 4. Connaissance, gestion du Projet et suivi-évaluation
Budget du projet (USD)	1600 000
Calendrier du projet	2021-2024

EY | Assurance | Tax | Transactions | Advisory

About EY

EY is a global leader in assurance, tax, transaction and advisory services. The insights and quality services we deliver help build trust and confidence in the capital markets and in economies the world over. We develop outstanding leaders who team to deliver on our promises to all of our stakeholders. In so doing, we play a critical role in building a better working world for our people, for our clients and for our communities.

EY refers to the global organization, and may refer to one or more, of the member firms of Ernst & Young Global Limited, each of which is a separate legal entity. Ernst & Young Global Limited, a UK company limited by guarantee, does not provide services to clients. For more information about our organization, please visit ey.com.

© 2019 EYGM Limited.
All Rights Reserved.

EYG no. DL1621

ED none

This material has been prepared for general informational purposes only and is not intended to be relied upon as accounting, tax, or other professional advice. Please refer to your advisors for specific advice.